

BORDEAUX MERIADECK – HORIZON 2

Fiche DoCoMoMo 34



Photo Sauvegarder Mériadeck



Fichier International de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : Horizon 2
Variante du nom : Ociane extension - CCMG

Numéro et nom de la rue : 8/11 terrasse Front du Médoc – îlot 2
Ville : Bordeaux **code:** 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : Caisse Chirurgicale Mutuelle de la Gironde (CCMG)
Adresse : 8 terrasses du Front du Médoc – 33000 Bordeaux
Téléphone : 0810 100 200

ETAT DE PROTECTION

Type : Situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006, modifié en 2014 - fiche B 9029.

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, Place Pey-Berland 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30
Fax :

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande :
CCMG

Architectes :
Claude Bouey

Autres architectes et intervenants :

Ingénieurs :

Contractants :

CHRONOLOGIE

Date du concours :
Date de la commande : 1984
Période de conception :
Durée du chantier : début: 1985, fin: 1986
Inauguration :

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :
Bureaux des caisses chirurgicales. Une partie est occupée par le Conseil Régional.

Etat du bâtiment :
Extérieur et intérieur dans l'état d'origine.

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

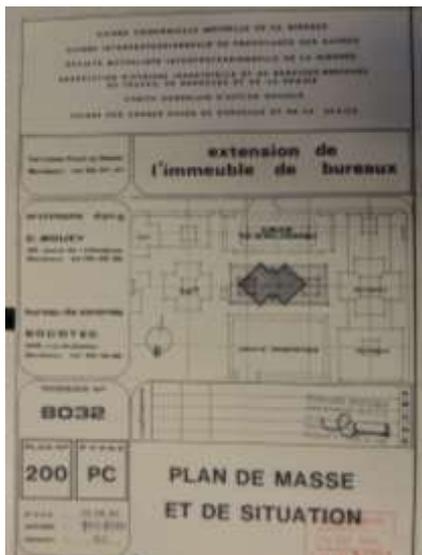
Archives écrites, correspondance, etc. :
Archives Municipales de la ville de Bordeaux
Fonds moderne des archives 538 O 1
Fonds Mériadeck de la Mémoire de Bordeaux
PC 84 Z 5649 du 29 janvier 1985: permis de construire, correspondances, plans.

Dessins, photographies, etc. :

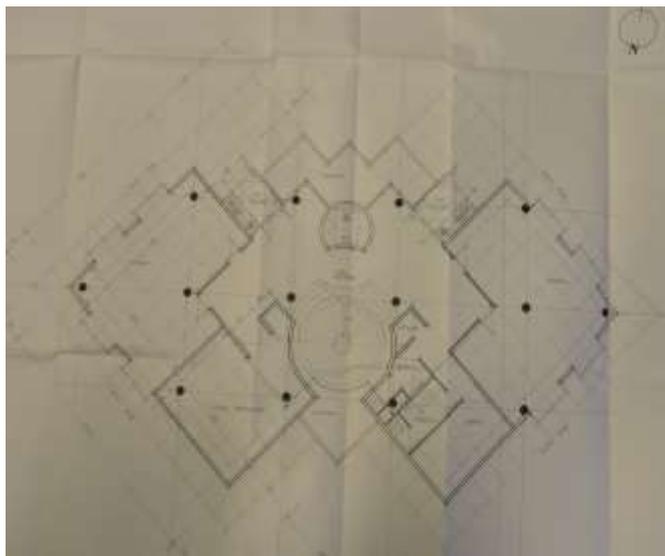
Autres sources, films, vidéo, etc. :

Principales publications (par ordre chronologique) :

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT :



001 - Horizon 2



002 - Horizon 2

Le bâtiment n'était pas prévu dans le plan masse de Jean Willerval qui souhaitait l'implantation d'un espace de respiration végétalisé. Il ne figure donc pas sur la maquette présentée en 1970 au maire et aux autorités concernées.

Sa construction sera très encadrée par Jean Willerval car il s'agit d'une densification qui vient diminuer les espaces libres. Il comporte seulement 2 niveaux sur la dalle d'une hauteur de 25,90 m NGF, la dalle étant à 14,50 m NGF.

La surface des bureaux est de 1 074 m². Il n'y a pas de places de stationnement et donc pas de communication entre le bâtiment et les sous-sols: les usagers utilisent les places du bâtiment voisin « Ociane ».

Le bâtiment ne respecte pas scrupuleusement les prescriptions du cahier des charges initialement imposé à l'ensemble des constructions du quartier: son plan n'est pas réellement en croix, mais reprend le même principe d'emboîtement de cube de verre que la Préfecture, de Pierre Dufau. En revanche, le rétrécissement de son rez-de-dalle par rapport aux étages supérieurs est bien présent. Celui-ci est traité en mosaïque blanche.

Détail assez surprenant: le soubassement de l'immeuble est traité en saillie, avec une barre repose-pied dont l'usage n'est pas défini.

De larges jardinières sont aménagées aux entrées du bâtiment.

Les façades supérieures sont traitées en mur rideau au vitrage miroir.



003 Horizon 2 - détail du rétrécissement en rez-de-dalle

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique :

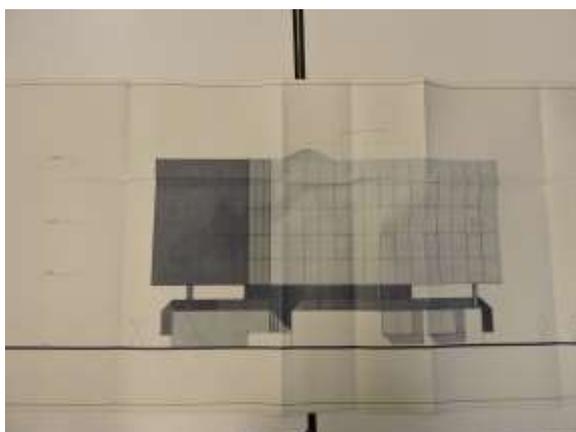
Le bâtiment a été construit sur la structure existante de la dalle, et non fondé directement dans le sol naturel. Il ne possède de ce fait aucun accès direct aux zones de stationnement.

2 - appréciation sociale :

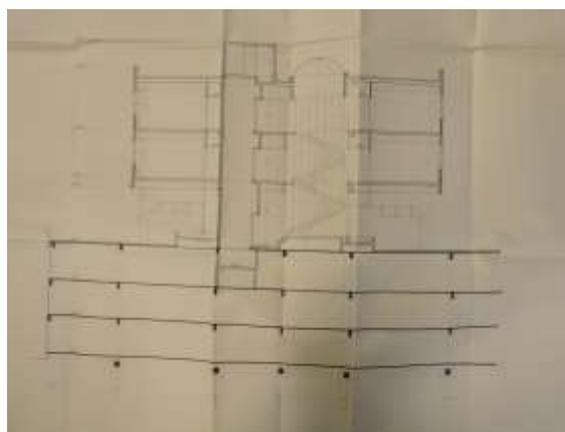
3 - appréciation artistique et esthétique :

Il s'agit d'une très petite construction très basse et surprenante par ses finitions: les bureaux en rez-de-dalle sont tous clairs grâce à un jeu de fenêtres étonnant. Le centre du bâtiment est largement occupé par un escalier en pas-de-vis qui repose sur une mosaïque de carrelage noir et blanc en étoile, qui semble refléter en miroir l'envers des marches.

Le rez-de-dalle est entièrement occupé par l'accueil et l'escalier.



004 - Horizon 2



005 - Horizon 2



006 - Horizon 2 - Photo Sauvegarder Mériadeck



007 - 008 - Horizon 2 Photo Sauvegarder Mériadeck



4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

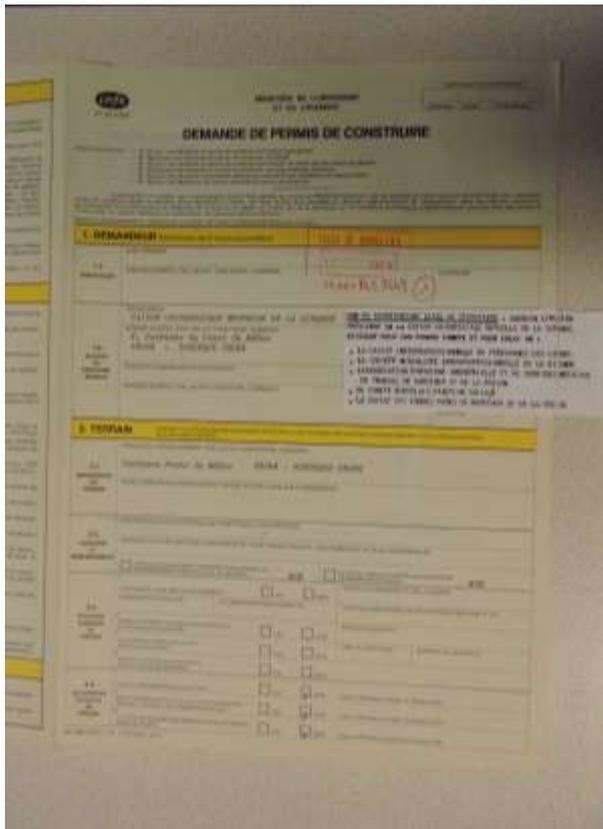
Ce bâtiment, même s'il est rajouté au plan d'urbanisme, est totalement intégré au plan de masse de Jean Willerval avec sa taille de guêpe et sa forme en croix évoquée par les 2 niveaux en cubes décalés. Il est l'exemple d'une architecture pour laquelle le fonctionnel ne prend pas le pas sur l'esthétique.



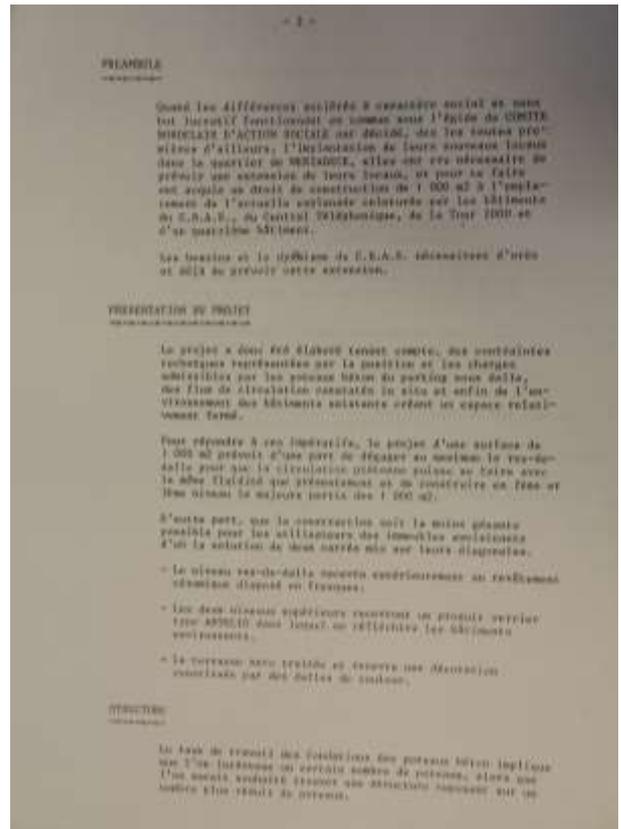
009 - Horizon 2 Photo Sauvegarder Mériadeck - maquette CUB



010 - Horizon 2 Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette CUB



011 - Horizon 2



012 - Horizon 2

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Inscrit dans le périmètre déterminé par Jean Royer et Jean Willerval pour la Rénovation Urbaine du Quartier de l'Hôtel de Ville, il répond malgré sa modeste taille aux exigences architecturales listées dans le cahier des charges du quartier rédigé en 1967.

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

1. Archives visuelles originales :
2. Photographies et dessins récents :
 Horizon 2 : 01, 02, 03, 04, 05, 06. Maquette archives CUB
 Horizon 2 : 007 à 012 Photographies Sauvegarder Mériadeck

Rapporteurs: Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cissal, architecte
Date: 1 octobre 2015.